

HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT
ASSEMBLEE GENERALE

Extrait du procès-verbal de la séance du mercredi 13 avril 2022

Objet :Rapport d'activités 2021

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril à 10h,

L'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement dûment convoquée en session ordinaire à l'Hôtel du Département sous la présidence du M. Pascal Boureau, Président.

Date de la convocation : le 21 mars 2022

Nombre de membres en exercice : 304

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 31

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de M. le Président de Haute-Garonne Environnement ;

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement :

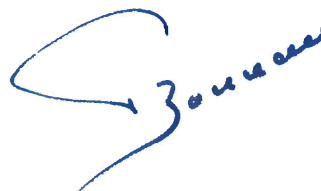
- prend acte du rapport d'activité 2021 de Haute-Garonne Environnement.

Pour extrait conforme

Pascal BOUREAU

Président

Haute-Garonne Environnement



Annexe : rapport d'activités 2021

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 031-253102412-20220413-00052022-DE

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 031-253102412-20220413-00052022-DE



Rapport d'activités 2021

SOMMAIRE

1/ LA STRUCTURE	2
• LA CREATION ET LA COMPOSITION	2
• LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
• LE BUREAU	4
• LES MISSIONS	4
2/ LES RENCONTRES-DÉBATS ORGANISÉES EN 2021	5
4/ LA PARTICIPATION À DES ANIMATIONS.....	13
5/ LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES/CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	13
• ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MARS 2021.....	13
• CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 OCTOBRE 2021	13
• ASSEMBLEE GENERALE DU 11 OCTOBRE 2021	13
• ASSEMBLEE GENERALE DU 2 DECEMBRE 2021	13
6/ LE FONCTIONNEMENT	14
• MOYENS MATERIELS ET EN PERSONNEL	14
• MOYENS FINANCIERS	14

HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT :

1/ LA STRUCTURE

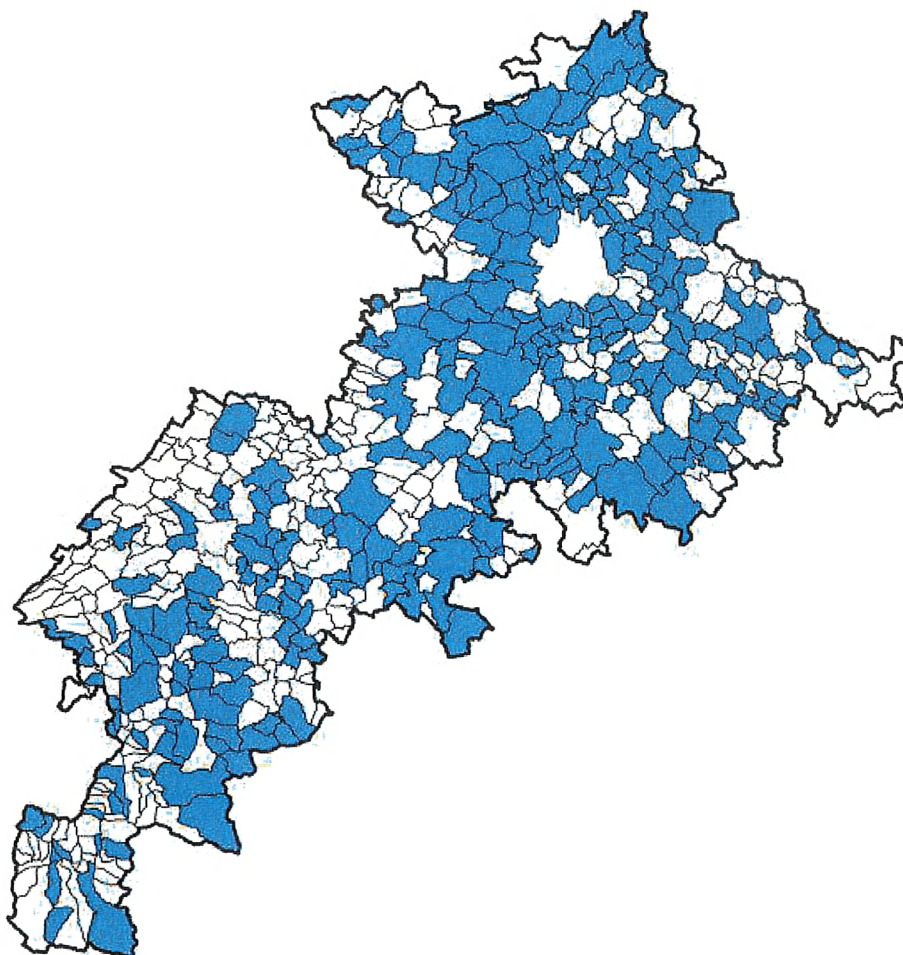
• La création et la composition

Depuis l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2016, le Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (SMEPE), créé en 1991 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne, est renommé «Haute-Garonne Environnement».

Ses statuts ont été modifiés mais sa composition reste inchangée à savoir le Conseil départemental de la Haute-Garonne et des communes volontaires du Département.

Depuis sa création, le nombre de communes adhérentes n'a cessé de croître ; il est passé de 140 en 1991 à 289 communes en 2021, soit une population de 718497 habitants (source INSEE au 1^{er} janvier 2018).

Carte des communes adhérentes au Syndicat au 1^{er} janvier 2022



Le Syndicat Haute-Garonne Environnement associe également - à titre consultatif - des associations de protection de l'Environnement et divers organismes et institutions compétents en Environnement et en Education. En 2021, 93 associations et 15 organismes institutionnels sont associés aux travaux du Syndicat.

Monsieur Pascal BOUREAU, Conseiller départemental du canton de Blagnac, a été élu président du Syndicat par délibération le 3 juillet 2015 et réélu le 11 octobre 2021.

• Le Conseil d'administration

La composition du conseil d'administration est fixée par délibération du **11 octobre 2021** pour les membres du collège du Conseil départemental. Les membres du collège des communes avaient été élus le 28 septembre 2020.

collège du Conseil départemental	collège des communes
15 conseillers départementaux, désignés par l'assemblée départementale	15 élus municipaux, désignés par l'assemblée générale du Syndicat
Pascal BOUREAU Conseiller départemental du canton de Blagnac, Martine CROQUETTE Conseillère départementale du canton de Tournefeuille, Laurence DEGERS Conseillère départementale du canton de Toulouse 7 Victor DENOUVION Conseiller départemental du canton de Castelnau, Jean-Michel FABRE Conseiller départemental du canton de Toulouse 2, Sandrine FLOUREUSSES Conseillère départementale du canton de Castelnau, Alain GABRIELI Conseiller départemental du canton de Toulouse 3 Vincent GIBERT Conseiller départemental du canton de Toulouse 8, Inès GOFFRE-PEDROSA Conseillère départementale du canton de Toulouse 4, Didier LAFFONT Conseiller départemental du canton de Léguevin , Christophe LUBAC Conseiller départemental du canton de Toulouse 11, Lauriane MASELLA Conseillère départementale du canton de Toulouse 11, Anaïs SAINT-AUBAIN Conseillère départementale du canton de Toulouse 5, Florence SIORAT Conseillère départementale du canton de Revel, Aurélien TARAVELLA Conseiller départemental du canton de Toulouse 4	Pierre ARTIGUE Conseiller municipal de la commune de Saint-Genès-Bellevue Bernard AUBERT Conseiller municipal de la commune de Capens Isabelle AVRILAUD Conseillère municipale de la commune de Pinsaguel Jean BOISSIERES Conseiller municipal de la commune de Saint-Paul-sur-Save Thierry CHANTRAN Conseiller municipal de la commune de Rieumes Antoine DURIEUX Conseiller municipal de la commune de Boutx Fabrice GRAGLIA Conseiller municipal de la commune de Lacaugne Patrick KISSI Conseiller municipal de la commune de Muret Bertrand MIRO Conseiller municipal de la commune de Montmaurin Michel MORICE Conseiller municipal de la commune de Sainte-Livrade Laure NADAUD-BASSUEL Conseiller municipal de la commune de Villeneuve Tolosane Nathalie RUMEAU Conseillère municipale de la commune de Paulhac Pierre SANS Conseiller municipal de la commune d'Auzielle Audrey SPITZ Conseillère municipale de la commune de Lapeyrouse-Fossat François TUDELA Conseiller municipal de la commune de Vallègue

• Le Bureau

La composition du bureau a été fixée par délibération du Conseil d'administration du 11 octobre 2021.

<u>Président :</u>	Monsieur Pascal BOUREAU Conseiller départemental du canton de Blagnac
<u>Vice-présidents :</u>	Monsieur Vincent GIBERT Conseiller départemental du canton de Toulouse 8
	Madame Laurence DEGERS Conseillère départementale du canton de Toulouse 7
	Madame Nathalie RUMEAU Conseillère municipale de la commune de Paulhac
<u>Secrétaire :</u>	Madame Laure NADAUD-BASSUEL Conseillère municipale de la commune de Villeneuve-Tolosane

• Les Missions

Le Syndicat Haute-Garonne Environnement s'est fixé deux grands objectifs centrés sur les problématiques environnementales :

L'information et la concertation des élus et des différents acteurs locaux sur divers sujets concernant l'environnement (réunions thématiques, colloques, visites de sites), l'objectif est de favoriser le débat et l'échange d'expériences, de sensibiliser les élus locaux aux enjeux de la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques.

Sensibiliser, éveiller aux enjeux environnementaux et aux développement durable, conduire les individus à adopter des comportements toujours plus respectueux de l'environnement, notamment en mettant à disposition de ses adhérents (communes membres, de leurs écoles élémentaires et associations) ainsi que des collèges de Haute-Garonne, un large panel de ressources pédagogiques (expositions, malles, maquettes, kit d'animations, CD Rom, mini-films, supports de communication, cahiers de jeux, brochures de connaissances...) qui traitent de multiples thématiques (changement climatique, biodiversité, gaspillage alimentaire, ...) mais aussi, en assurant ponctuellement des animations en milieu scolaire ou lors de manifestations environnementales.

2/ LES RENCONTRES-DÉBATS ORGANISÉES EN 2021

Durant l'année 2021, le Syndicat mixte a organisé 5 rencontres-débats, une visite de terrain et un colloque en partenariat avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Compte tenu de la crise sanitaire et afin d'éviter les regroupements trop importants, le format webinaire s'est poursuivi tout au long de l'année.

Ces rencontres ont en commun de dresser un état des lieux des connaissances et des enjeux sur des thématiques en lien avec l'actualité de l'environnement, avec la volonté de partager les bonnes pratiques rencontrées ici ou là dans les territoires.

Jeudi 28 janvier 2021 : Le financement de la transition écologique

- 55 personnes se sont connectées au webinaire.
- 577 visites sur le site internet.

Très souvent, les élus communaux, et plus encore les nouvelles équipes arrivant au pouvoir, ne s'y retrouvent pas dans les aides dont pourrait bénéficier leur commune pour accélérer la transition écologique sur leur territoire. Avec le risque de s'épuiser dans le décryptage des dispositifs d'aides existants. D'où cette idée de Haute-Garonne Environnement qui, durant deux heures, a proposé à ses adhérents un tour de table des outils de financement disponibles.



Mardi 2 mars 2021 : Les perturbateurs endocriniens

- 40 personnes ont assisté au webinaire.
- 339 visites sur le site internet.

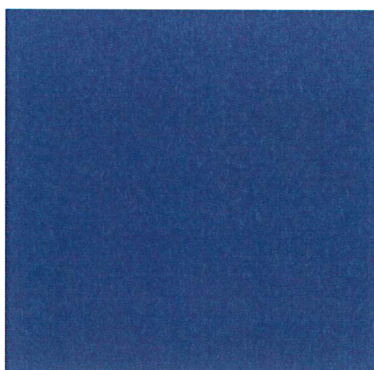
A l'heure où les Français expriment une forte attente en matière d'information sur les produits chimiques qui peuvent se nicher au quotidien dans leur environnement immédiat, ce webinaire s'est concentré sur les perturbateurs endocriniens, pour mieux les connaître et ainsi mieux en limiter notre exposition. Autour de quatre intervenants au profil diversifié, HGE a dressé un état des lieux de ces substances chimiques qui vont perturber le système hormonal d'un individu et qui vont entraîner un effet néfaste pour sa santé ou celle de ses descendants. Rien de bon en effet pour la santé humaine, ni pour l'environnement en général : ces molécules constituent une agression pour le vivant, avec des conséquences diverses selon les espèces.



Jeudi 15 avril 2021 : Les enjeux de la rénovation énergétique des logements privés dans sa commune

- 70 personnes ont assisté au webinaire
- 371 visites sur le site internet.

Promouvoir la maîtrise de l'énergie, lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, sortir durablement les ménages les plus modestes de la précarité énergétique, responsabiliser ses administrés sur la nécessité d'agir, valoriser l'économie artisanale locale : les raisons ne manquent pas pour les élus communaux d'intervenir dans l'action collective en faveur de la rénovation énergétique des logements. Dans ce contexte où les territoires ont un rôle essentiel à jouer face au changement climatique, cette rencontre-débat a permis de livrer les clés de compréhension de la rénovation énergétique à l'échelle locale.

**Mardi 18 mai 2021 : « Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers dans sa commune : de la sobriété foncière à la notion de zéro artificialisation nette des sols »**

- 49 personnes ont assisté au webinaire.
- 441 visites sur le site internet.

La France perdrait l'équivalent d'un département de terres agricoles et d'espaces naturels tous les 10 ans, sous le béton ou le bitume. Dans le département de la Haute-Garonne, le constat est le même : la forte croissance de la population ces dernières décennies, en particulier dans l'aire urbaine toulousaine, s'est accompagnée d'un étalement urbain parfois mal maîtrisé, avec des conséquences préoccupantes sur la préservation des espaces naturels, agricoles ou forestiers. Les enjeux liés à ce phénomène de grignotage des espaces naturels sont multiples : atteinte à la biodiversité, imperméabilisation et appauvrissement des sols, recul de l'activité agricole, perte de la qualité paysagère et de la qualité de vie... Un webinaire qui a permis de livrer quelques outils à la disposition des élus communaux pour lutter contre l'artificialisation des sols.



Mardi 29 juin 2021 : « Quelle gestion pour les eaux usées et les boues de stations d'épuration en période de Covid-19 ? »

- 42 personnes se sont connectées au webinaire.
- 110 visites sur le site internet.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les boues de stations d'épuration font l'objet de toutes les attentions, avec des enjeux très importants sur la préservation des milieux naturels, mais également sur la santé de tous. Dès avril 2020, des études ont révélé la présence du virus dans les eaux usées et ont conduit à de nouvelles mesures de gestion des boues de stations d'épuration, de manière à limiter les risques de propagation du virus lors des opérations d'épandage. Ce webinaire a ainsi permis de faire le point sur la réglementation, les solutions et les aides financières du moment. L'occasion également de rappeler tout ce que révèlent les analyses réalisées sur les eaux usées et les boues, sur la diffusion du virus dans la société.



Mercredi 15 septembre 2021 : « Visite technique du nouveau collège d'Escalquens, premier collège à énergie positive dans le département »

- 39 personnes ont participé à la visite de terrain.
- 100 visites sur le site internet.

Le secteur du bâtiment est un des fers de lance pour réussir la transition énergétique : sobriété énergétique, maîtrise des consommations grâce à des équipements plus performants, recours aux énergies renouvelables... Comme un exercice pratique, HGE a convié ses adhérents à une visite guidée du nouveau collège d'Escalquens labellisé "bâtiment à énergie positive". Ils sont près de quarante à avoir fait le déplacement pour découvrir ce nouvel édifice de 5 800 m² et en comprendre ses performances énergétiques.



**Mercredi 24 novembre 2021 : Colloque technique sur les « Arbres et forêts
en Haute-Garonne : un bien commun à préserver »**

En présence de Francis Hallé

En partenariat avec le Cd31

- 98 personnes ont participé au colloque.
- 185 visites sur le site internet.

Sur une demi-journée, les intervenants se sont succédé aux côtés de Francis Hallé, biologiste réputé et grand spécialiste des arbres, pour dresser le portrait de la forêt haut-garonnaise à l'heure du changement climatique. Un colloque technique réservé aux adhérents de HGE et aux professionnels qui a révélé, si besoin était, de l'importance à travailler tous ensemble dans le même sens pour adapter les pratiques forestières au nouveau contexte climatique, mais aussi aux nouvelles attentes de la société. Un moment d'échanges qui aura permis également de contribuer à la réflexion du Cd31 sur son plan d'actions en faveur des arbres, un des grands "Engagements pour la transition écologique" adopté en avril 2020 par la collectivité.



3/ LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

Le Syndicat Haute-Garonne Environnement a créé de nombreuses ressources pédagogiques et propose une large gamme d'outils pédagogiques de sensibilisation à l'environnement et au développement durable **qu'il met gratuitement à disposition de ses structures adhérentes et de tous les collèges du département.**

L'objectif de ces outils est de porter à connaissance des informations claires, indépendantes, exhaustives, qui abordent de nombreux sujets environnementaux (changement climatique, eau, air, énergie, déchets, biodiversité, bruit, mobilité durable, développement durable, gaspillage alimentaire) et d'appréhender les enjeux de la protection de l'environnement et de la santé, en appliquant les principes du développement durable.



Il s'agit de sensibiliser, informer, éduquer, pour permettre aux citoyens de réfléchir aux impacts de leurs attitudes quotidiennes sur le patrimoine commun et ainsi conforter et/ou éveiller en eux la motivation pour préserver l'environnement par la pratique de gestes éco-citoyens.

L'ensemble de ces outils est prêté aux équipes éducatives (documentalistes, professeurs, enseignants, ...) des collèges de Haute-Garonne ainsi qu'aux communes adhérentes, auprès de leurs établissements scolaires (écoles élémentaires, lycées et associations environnementales), médiathèques.

La présentation détaillée de chaque outil (mallettes expérimentales, expositions pédagogiques, kit d'animation, supports multimédias, ...) et leurs modalités de mise à disposition sont accessibles sur le site internet du Syndicat <http://environnement.haute-garonne.fr>.

Haute-Garonne Environnement dispose également depuis 3 ans d'une **chaîne YouTube** qui présente des mini-vidéos sur le changement climatique (352 abonnés) :

- « **Causes et conséquences du réchauffement climatique** » / 56 K vues ;
- « **Lutter contre le réchauffement climatique** » / 3,6 K vues ;
- **Promotion du kit d'animation « Agir pour le climat ! »** / 496 vues.



Emprunts d'outils pédagogiques comptabilisés durant l'année 2021

Sur l'année 2021, 86 outils pédagogiques ont été livrés, installés et présentés aux différentes structures demandeuses : 29 demandes de collèges du département et 45 dans des communes, 8 dans des écoles, 1 dans une association et 3 autres structures.

Ces livraisons se décomposent comme suit :

- 20 expositions "Soit net avec ta planète" ;
- 17 expositions "Biodiversité, au cœur de nos vies"
- 13 expositions "Gaspillage Alimentaire" ;
- 10 expositions "Agir pour le climat" ;
- 10 expositions "Energies" ;
- 9 expositions "Eau" ;

- 7 expositions "Exposi'son".

Des supports de sensibilisation ont également été distribués en 2021 (deux niveaux sont proposés 7-10 ans et + 11ans) : Cahiers de jeux et dépliants écogestes « Agir pour le climat : 1 défi par jour » en français et en occitan, des affiches « Arrêtons d'alimenter le gaspillage alimentaire », des cahiers du petit naturaliste et des dépliants « Défis saisonniers », des DVD-Rom, des affiches et des postales de la campagne « Bouge ta vie, sauve ta planète » et « Charte du Collégien à Vélo ».

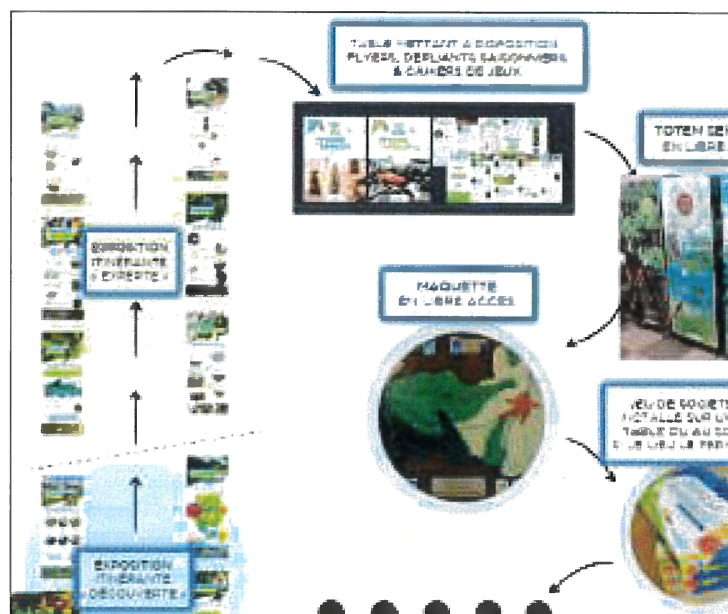
Le nouvel outil pédagogique sur le thème de la biodiversité « La biodiversité au cœur de nos vies ! » a été finalisé au 1^{er} semestre 2021, inauguré au collège Guillaumet à Blagnac puis animé par l'équipe HGE.

Il permet de sensibiliser à l'importance de la biodiversité et à l'urgence de la préserver par différentes approches et méthodes, toutes complémentaires. Il est décliné en plusieurs versions (pour élémentaires et collégiens ou grand public). Il est le fruit d'un travail collaboratif entre Haute-Garonne Environnement, le Conseil départemental, des spécialistes de la biodiversité, représentants de l'Education Nationale, enseignants, professeurs, documentalistes et associations environnementales.

Ce kit se compose :

- **de deux expositions « Biodiversité au cœur de nos vies ! »** (version primaire et grand public/ collège) Sujet traité à l'échelle : mondiale.
- **d'une maquette volume en bois, relief, lumineuse de « Découverte des milieux naturels de la Haute-Garonnais »**. Elle offre des clés pour apprendre à se repérer dans l'espace, et prendre conscience de la richesse biologique du territoire de proximité. Sujet traité à l'échelle : départementale.
- **d'un jeu collaboratif « Sauvez la biodiversité ! »** à double niveau débutant et expert. Il se joue directement sur la maquette bois ou sur un plateau de jeu géant (ce qui permet de faire jouer jusqu'à 30 personnes en même temps comme une classe entière) ;
- **d'un totem multisensoriel de « Découverte des écosystèmes »** (forêt, rivière, montagne et sol). Grâce aux sens (l'ouïe, l'odorat, le toucher, et la vue) les utilisateurs pourront (re)découvrir des écosystèmes présents en Haute-Garonne. Il s'agit d'une expérience immersive qui favorise les émotions et suscite la réflexion individuelle sur la préservation du patrimoine naturel ;
- **et de supports de communication** (dépliants de défis saisonniers et éco-gestes en français et en occitans, cahiers de jeu « devenir naturaliste » 7-10 ans et plus de 11 ans, brochures de connaissances « découverte » et « expert », affiche de promotion du kit, plaquette de promotion de l'outil et guide d'utilisation de l'outil).

Un exemplaire de ce kit est exposé en permanence à la Maison de la biodiversité à la forêt départementale de Buzet-sur-Tarn.



Un kit clé en main pour l'utilisateur, il s'accompagne d'un guide d'utilisation :

Et de tous les supports de communication : affiche, flyer, ...



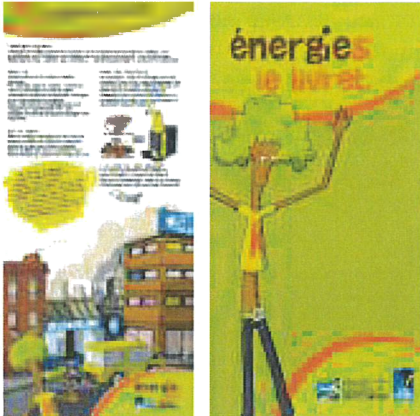
PARCOURS PEDAGOGIQUE « Au fil de l'eau »

Le parcours pédagogique « Au fil de l'eau » situé en bord de Garonne, qui doit à terme relier Toulouse aux sources de la Garonne, le long de la piste cyclable départementale et sur une portion de l'itinéraire de randonnée Via Garonna, invite à prendre des pauses. Belle occasion, de s'imprégner de sujets environnementaux en lien avec le patrimoine naturel en bordure de Garonne (zones humides, hydroélectricité, ripisylve, ...).



Deux nouveaux projets de panneaux pédagogiques en bord de Garonne ont été conçus et devraient être implantés prochainement en bord de piste cyclable Trans-Garona, à Saint-Béat et un est à l'étude sur la commune de FOS. Ils seront entièrement traduits en occitan, anglais et espagnol et seront ludiques, dotés d'éléments tactiles (pivotants, incrustation, ...)

Réactualisation d'outils pédagogiques



La modernisation de l'outil pédagogique sur le thème des énergies se poursuit.

Un premier lot concernant la réalisation d'un jeu d'énigmes sur le thème traité, à destination des collégiens, est terminé.

Les autres supports de cet outil pédagogique, faisant l'objet d'un second lot, sont en cours de conception et de fabrication.

L'outil pédagogique sera disponible durant le second semestre 2022. 3 exemplaires niveau élémentaire (7-11 ans) et 4 exemplaires niveau collège (11-15 ans) seront mis à disposition des membres adhérents et des collèges.

De nouveaux outils en cours de conception en 2022 :

- Conception d'un nouvel outil pédagogique sur « les mobilités douces »

Les mobilités douces, une solution pour le climat ! Un outil complet sur la marche et le vélo, composé de modules et de supports variés et complémentaires. Un contenu adapté au public ciblé : élèves des écoles élémentaires (6-11 ans), collégiens (11-15ans) et grand public

- Conception d'un nouvel outil pédagogique sur « l'ARBRE et l'écosystème auquel il appartient »

Ce nouveau kit est en cours de réflexion, il se veut être un prolongement de l'outil « Biodiversité au cœur de nos vies ! ». L'objectif étant de sensibiliser à la thématique « Arbre » ; mettre en lumière la place qu'il occupe et les liens qu'il entretient avec la biodiversité et l'écosystème auquel il appartient (source de vie inestimable). Parfois, peu, ou pas (re)connu, l'arbre subit des mauvais traitements (directement ou indirectement) au point, que son existence ne tient parfois qu'à un fil. Les répercussions vont crescendo à différentes échelles.

Un kit pédagogique pour : - Informer - Expliquer - Eveiller les consciences pour donner envie d'agir - Conduire les individus à prendre conscience que l'ARBRE est un maillon essentiel de la biodiversité et un enjeu majeur de développement durable. Un KIT pour découvrir, apprendre tout en s'émerveillant et en se divertissant.

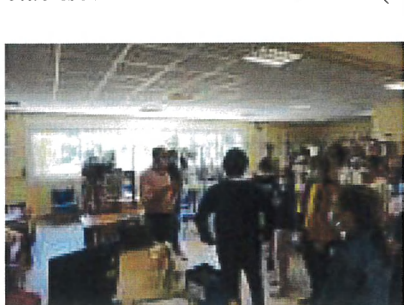
Le contenu de ce kit sera adapté à un double niveau (élémentaires, collégiens) et pour le grand public.



4/ LA PARTICIPATION À DES ANIMATIONS

L'équipe HGE a participé à plusieurs manifestations organisées par des communes avec notamment la journée nature à Odars et la fête de la nature à Ramonville lors desquelles une animation a été réalisée autour de l'outil «Biodiversité au cœur de nos vies ! ». Le syndicat a, par ailleurs, participé au salon des Pyrénéennes en partenariat avec le Conseil départemental.

Des animations ont également été menées dans des collèges en lien avec les projets pédagogiques des établissements et des Communes (Blagnac, Saint-Génies Bellevue, ...)



5/ LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES/CONSEIL D'ADMINISTRATION

• Assemblée générale du 23 mars 2021

Ordre du jour :

- Rapport d'activités 2020
- Nouvelle demande d'adhésions
- Bilan des marchés sans formalités préalable 2020
- Vote du compte administratif et du compte de gestion 2020
- Vote du budget primitif 2021

• Conseil d'administration du 11 octobre 2021

Ordre du jour :

- Élection du Bureau.

• Assemblée générale du 11 octobre 2021

Ordre du jour :

- Présentation du Syndicat mixte Haute-Garonne Environnement
- Présentation des nouveaux membres du conseil d'administration (quinze représentants du Conseil départemental) et du nouveau Bureau.
- Délégation de compétences au Président
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Demandes d'adhésion
- Décisions modificatives
- Questions diverses

• Assemblée générale du 2 décembre 2021

Ordre du jour :

- Débat d'orientation budgétaire
- Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022
- Points d'actualité (rencontres – débats : thématique à aborder en 2022)
- Questions diverses

6/ LE FONCTIONNEMENT

• Moyens matériels et en personnel

Pour gérer et animer le Syndicat, des moyens humains et matériels sont mis à la disposition du Syndicat par le Conseil départemental de la Haute-Garonne ; cette mise à disposition est formalisée par une convention générale approuvée par Haute-Garonne Environnement le 6 mars 2018.

La convention de mise à disposition du personnel du Conseil départemental de la Haute-Garonne auprès du Syndicat a été actualisée le 11 décembre 2018 complétant celle-ci.

Ainsi, en 2020, 9 agents titulaires ont consacré pour partie de leur temps de travail aux activités du Syndicat :

- 1 agent de catégorie A de la filière technique à 5% du temps de travail
- 1 agent de catégorie A de la filière technique à 10% du temps de travail
- 1 agent de catégorie A de la filière administrative à 50% du temps de travail
- 1 agent de catégorie B de la filière technique à 50% du temps de travail
- 2 agents de catégorie B de la filière administrative à 50 % du temps de travail
- 2 agents de catégorie C de la filière technique à 50% du temps de travail
- 1 agent de catégorie C de la filière administrative à 30% du temps de travail

L'apport en nature du Conseil départemental de la Haute-Garonne pour l'année 2020 a été de 167 421,41 € (information concernant 2021 encore non parvenue). Cette valorisation comprend notamment les charges de personnel ainsi que la mise à disposition à titre gracieux des bureaux, des véhicules de services, des frais de communication, et de prestations diverses (imprimerie, conseil juridique et communication).

• Moyens financiers

Le Syndicat Haute-Garonne Environnement est un Syndicat mixte ouvert.

Ses recettes proviennent de la participation du Conseil départemental de la Haute-Garonne, des cotisations des communes adhérentes et de l'excédent de fonctionnement reporté de l'année précédente.

En 2021, la participation demandée auprès du Département a été fixée à 20 000€.

Les communes dont la population municipale est inférieure ou égale à 200 habitants sont exonérées de toute participation financière. L'assemblée générale du 09 mars 2017 a adopté un montant forfaitaire unique de 10 € pour les communes membres dont la population municipale est comprise entre 200 et 500 habitants. La participation des communes dont la population municipale est supérieure à 501 habitants est calculée sur la base des recensements complémentaires de la population (arrêtés parus aux Journaux Officiels) multiplié par 0,05 €.

Pour 2021, le budget total du Syndicat est de 508 475,89 € : 76 229,80 € pour la section fonctionnement et 432 246,09 € pour la section investissement.

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le



ID : 031-253102412-20220413-00052022-DE

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le



ID : 031-253102412-20220413-00052022-DE

Envoyé en préfecture le 26/04/2022

Reçu en préfecture le 26/04/2022

Affiché le



ID : 031-253102412-20220413-00052022-DE